

Tarbes, le 11 mars 2024



**Monsieur Sébastien Lecornu**  
**Ministre des Armées**  
**Hôtel de Brienne**  
**14 rue Saint-Dominique**  
**75 700 Paris 07 SP**

**Objet :** Situation des Forges de Tarbes, fournisseur de Nexter. Demande de rencontre avec Monsieur le Ministre des Armées suite à son intervention en commission de la défense nationale et des forces armées le 27 février 2024.

Demande de nomination d'un commissaire du gouvernement (contrôleur général des armées).

Monsieur le Ministre,

le 6 février dernier nous vous alertions ainsi que votre cabinet sur la situation de notre entreprise : « Les Forges de Tarbes », créée en juillet 2021 à la suite de la reprise de Tarbes Industry par le groupe Europlasma.

Vous trouverez, à l'appui de notre courrier du jour, cette première correspondance du 6 février dernier. Une correspondance qui est restée à ce jour sans réponses de vos services.

Cependant, le 27 février 2024, lors de votre audition par la commission de la défense nationale et des forces armées, à la question sur notre situation posée par Aurélien Saintoul, secrétaire de la Commission de la défense nationale et des forces armées, vous avez émis le souhait d'effectuer un déplacement dans notre département et de rencontrer à cette occasion les représentant.e.s du personnel de l'entreprise.

Nous sommes, bien entendu, pleinement favorables à cette proposition et disposés à vous rencontrer lors de votre déplacement en Bigorre.

En effet, comme nous vous l'indiquions dans notre précédent courrier, nous sommes particulièrement inquiets quant à l'avenir de notre site industriel, entreprise stratégique s'il en est dans la période actuelle, en raison du retard considérable pris dans le plan d'investissement prévu par Europlasma lors de la reprise en juillet 2021.

En effet, à cette date, un plan d'investissement de 10 millions d'euros sur trois ans était programmé, venant compléter un apport en capital de 2 millions d'euros.

Ce plan prévoyait certes une diversification (production sur site de torches à plasma), mais incluait au préalable une remise à niveau de l'outil industriel (jugé vétuste par le repreneur lui-même) afin de lui permettre de répondre à l'unique donneur d'ordre (Nexter) dans de bonnes conditions et d'assurer rentabilité et pérennité du site.

Cette nécessité impérieuse de mise à niveau de l'outil industriel avait d'ailleurs été pointée par des expertises sur site effectuées en 2021 par le donneur d'ordre NEXTER ainsi que par M. Gérard Gibot, contrôleur général des armées, nommé commissaire du gouvernement par Mme Florence Parly Ministre des Armées, pour suivre le processus de restructuration et de reprise de notre entreprise.

Mme la Ministre visita d'ailleurs notre entreprise en octobre 2021 et rencontra à cette occasion les représentant.e.s du personnel.

En raison du caractère stratégique de notre activité et du plan de diversification validé par les pouvoirs publics, lors de la finalisation de la reprise, et en plein accord avec tous les acteurs, le

principe de tables rondes de suivi industriel de notre entreprise présidées par le Préfet fut acté.

Ces tables rondes devaient réunir sous la présidence du Préfet, les dirigeants de l'entreprise, les institutionnels (Délégation Interministérielle aux restructurations d'entreprises, DREETS entre autres ) et élus locaux.

Le préfet des Hautes Pyrénées de l'époque (M. Rodrigue Furcy), et actuel chef de cabinet du Président de la République, organisa et présida deux tables rondes dans le format précité, à la satisfaction de tous les acteurs, la dernière réunion sous sa présidence s'étant tenue en mars 2022.

Depuis cette date, et en dépit de plusieurs courriers et d'un échange direct avec l'actuel Préfet, M. Jean Salomon, il n'a pas été possible de renouer avec ce principe qui avait pourtant trouvé l'assentiment de l'actuel actionnaire.

Nos demandes réitérées, ainsi que celles formulées par les parlementaires locaux (député.e.s et sénatrices) sont en fait restées lettre morte.

Aussi, après une période de quatre semaines où notre entreprise a été quasiment à l'arrêt, nous renouvelons cette demande avec l'espoir d'être enfin écoutés.

Nous exprimons à nouveau nos inquiétudes quant à l'avenir de notre site industriel dont l'outil nécessite d'urgence des investissements et nous nous interrogeons sur la capacité financière du groupe Europlasma à assurer cet effort de remise à niveau.

Un récent article de l'Usine Nouvelle (pièce jointe) revient d'ailleurs sur ces interrogations et inquiétudes.

Dans ce contexte, au regard des productions stratégiques que notre entreprise doit assumer et étant le seul site sur le territoire national à pouvoir prendre en charge la production de corps d'obus de 155, nous considérons que la désignation d'un contrôleur général des armées en qualité de commissaire du gouvernement s'avère nécessaire et particulièrement utile, à l'instar de ce qui fut décidé par Mme Parly en 2020.

S'agissant de votre déplacement dans notre département, nous sommes bien entendu pleinement favorables et à votre entière disposition pour un échange constructif sur l'avenir de notre site et de nos emplois.

En vous remerciant, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de notre haute considération.

Pour les élu.e.s du CSE des Forges de Tarbes

• *Josiane Frétier*

*Elue du personnel*

*Déléguée syndicale CGT*

*06.84.78.04.54*

[josiane.fretier@hotmail.fr](mailto:josiane.fretier@hotmail.fr)